

Réf: Dossier N° 039166

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAMBOO CARE »

Siège social Abidjan, Marcory, Zone 4, Lot 295 C, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 28/07/2021 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 22/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAMBOO CARE »

Objet: Toutes activités de courtage en assurances et réassurances, toutes branches notamment l'intermédiation en assurance pour le compte de tiers et réassurance ;

L'expertise, le conseil dans divers domaines d'assurances et la formation des assurés ;

La gestion des risques concernant toutes les personnes physiques ou morales en assurances toutes branches pour le compte de tiers ;

Toutes prestations ou opération susceptibles de faciliter l'exploitation ou le développement des activités de la société ;

Et pour la réalisation de l'objet social

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité

De donner en garantie tout ou partie des bien sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, Zone 4, Lot 295 C, Ilot 00

Dirigeant(s) : M EZZEDINE NASSER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04386 du 07/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28598/GTCA/RC/2021 du 07/10/2021

